Europa

Edition N°7 – Décembre 2009 – Bulletin d'information de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie



- Pour une plus grande articulation entre l'éducation, la formation et l'emploi
- Améliorer la compétitivité des entreprises
- Euromed Héritage : la gestion de l'eau
- Interview du Directeur Général de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement

Bonne année 2010

Editorial

Le 1er décembre 2009, le Traité de Lisbonne est entré en vigueur. Avec ce nouveau traité, l'Union européenne s'est dotée d'une personnalité juridique unique, qui renforcera son pouvoir de négociation et la rendra plus efficace pour ses citoyens.

La nomination d'un président, M. Herman Van Rompuy, et d'un haut représentant pour les affaires étrangères, Mme Catherine Ashton, qui est également vice présidente de la Commission européenne, rendra la politique européenne plus forte et plus visible sur la scène internationale. Dans ce cadre, la présidence de l'UE en rotation prendra fin et la Délégation de l'Union européenne prendra une place plus représentative pour toutes les politiques de l'Union.

En 2010, l'Union européenne et la Tunisie fêteront 30 ans de coopération. En 1980, l'Union européenne signait en effet le premier protocole financier avec la Tunisie. Depuis 30 ans, les domaines de coopération entre l'Union européenne et la Tunisie se sont multipliés et étoffés.

Aujourd'hui, l'Union européenne appuie la Tunisie tant dans la modernisation et la compétitivité des entreprises et la facilitation de leur accès au marché, à travers plusieurs programmes; que dans le développement de l'enseignement secondaire et supérieur et de la formation professionnelle, ainsi que leur interaction au marché de l'emploi.

L'Union sera, en 2010, également très active dans sa coopération avec la Tunisie, dans la gestion durable des ressources en eau dans l'agriculture et dans le développement d'une stratégie durable dans le domaine de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Dans ce contexte, ce numéro du bulletin d'information vous propose un article sur le nouveau programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès au marché qui permettra d'améliorer la compétitivité des entreprises tunisiennes et leur intégration dans l'économie globale.

L'Union européenne lance également un nouveau programme "éducation, formation, enseignement supérieur et emploi" pour une plus grande articulation entre ces différentes composantes.

Ce numéro vous propose par ailleurs une interview du directeur de l'Agence nationale de protection de l'environnement qui bénéficie d'un appui européen dans sa mission de contrôle de la pollution de l'eau. Un article sur un projet régional sur la gestion de l'eau vous est également proposé.

Enfin, les résultats du vote du public aux Journées du cinéma européen vous sont dévoilés.

Je vous souhaite une bonne lecture et une très heureuse année 2010.

Adrianus Koetsenruijter
Chef de Délégation

SOMMAIRE

1 Editorial

4 Question d'actualité
- Améliorer la compétitivité des entreprises tunisiennes
- Journées du cinéma européen 2009

6 Coopération UE-Tunisie
Pour une plus grande articulation entre l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et l'emploi

8 Programme régional
Euromed Héritage: Gardiens de l'eau

10 Interview
M. Noureddine Ben Rejeb, DG de l'ANPE sur le projet "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie"

12 Agenda européen
Le Traité de Lisbonne est entré en vigueur

13 Colloques en photos

14 Brèves et agenda

سنة سعيدة 2010

افتتاحية

في 1 ديسمبر 2009، دخلت معاهدة لشبونة حيز التنفيذ. من خلال هذه المعاهدة، أصبح للإتحاد الأوروبي شخصية قانونية موحدة تنمي قدرته على التفاوض وتحسن من فعاليته على الساحة العالمية وتجعل منه شريكا محسوسا في نظر البلدان الشريكة.

إن تسمية رئيس للإتحاد، السيد هارمان فان رومبوي، وممثلا أعلى للشؤون الخارجية، السيدة كاترين آشتون، التي تشغل كذلك خطة نائب الرئيس، ستجعل السياسة الأوروبية أكثر قوة ومحسوسة أكثر على الساحة العالمية. وبهذا سيتم إلغاء التناوب في رئاسة الإتحاد الأوروبي وسيكون للبعثة دورا أهم في تمثيله بالنسبة لجميع البرامج والسياسات.

يحتفل الإتحاد الأوروبي وتونس في 2010 بثلاثين سنة من التعاون. تم إمضاء أول اتفاق مالي بين الإتحاد الأوروبي وتونس في سنة 1980.

منذ 30 سنة، تنوعت ميادين التعاون بين الإتحاد وتونس وتوسعت مجالاته.

يساند الإتحاد الأوروبي تونس، اليوم، في عصرنة المؤسسات الاقتصادية وتنمية قدرتها التنافسية وتسهيل وصولها إلى الأسواق عبر عدة برامج كما يساندها في مجال تطوير التعليم الثانوي والعالي والتكوين المهني وتفاعلها مع سوق الشغل.

سيكون الإتحاد نشيطا في تعاونه مع تونس خلال سنة 2010 في مجال استغلال الموارد المائية في القطاع الفلاحي وفي تطوير استراتيجية مستديمة في ميدان المحافظة على المحيط والطاقة.

في هذا الصدد، يقترح عليكم هذا العدد من هذه النشرية مقالا حول تنمية القدرة التنافسية للمؤسسات وتسهيل وصولها إلى السوق مما سيمكنها من اندماجها في الإقتصاد الشامل. كما يطلق الإتحاد برنامجا جديدا «التعليم التكوين التعليم العالي والشغل» بهدف تحسين الترابط بين هذه المكونات.

ويقترح عليكم هذا العدد حديثا مع مدير الوكالة الوطنية لحماية المحيط التي تنتفع من دعم أوروبي في مهمتها لمراقبة تلوث المياه. كما ترفق إليكم أيضا مقالة تتعلق بمشروع جهوي خاص بالتحكم في الموارد المائية.

وأخيرا، نمدكم بنتائج التصويت الخاصة بأيام السينما الأوروبية.

أتمنى لكم قراء جيدة وكل سنة وأنتم بخير.

ادريانونس كوتسنرويجتار،
رئيس البعثة.

Europa

Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Rue du Lac Biwa, Les Berges du Lac
BP 150 - 1053 Tunis - Tunisie
Tél: +(216) 71 96 03 30
Fax: +(216) 71 96 03 02
Email: delegation-tunisia@ec.europa.eu
Web: www.deltun.ec.europa.eu

Directeur de la Publication
Adrianus Koetsenruijter

Conception et coordination
Stéphanie Carette

Rédaction
Abdelaziz Lyamouri - Nabil Ben Nacef
Monica Peiro Vallejo - Gulia Buscosi
ENPI Info Centre - Adrianus Koetsenruijter
Stéphanie Carette

Avec la collaboration de
Samia Boulares

Réalisation et impression
Imprimerie principale

Diffusion
3000 exemplaires

Améliorer la compétitivité des entreprises tunisiennes et permettre leur intégration dans l'économie globale

L'Union européenne s'apprête à signer avec la Tunisie un nouveau programme de coopération économique de quatre ans (2010-2013), appelé "Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès au marché" (PCAM) et doté d'un montant de 23 millions €, sous forme de don. Ce programme a pour but principal d'améliorer la compétitivité des entreprises tunisiennes et de faciliter l'accès de leurs produits au marché international, notamment européen. Il permettra également d'accompagner la Tunisie dans la préparation d'un futur accord en matière de reconnaissance mutuelle dans le domaine de l'évaluation de la conformité et de l'acceptation des produits industriels (ACAA[1]).

Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'Accord d'Association, signé en 1995 entre l'Union Européenne et la Tunisie, une nouvelle vague de programmes européens de coopération économique a été lancée en 2009 en vue de promouvoir l'investissement privé et la compétitivité des entreprises tunisiennes et, ainsi, de renforcer l'intégration de la Tunisie dans l'économie globale.

En effet, l'instauration de la zone de libre échange entre l'Union européenne et la Tunisie survient au terme d'une période de 12 ans durant laquelle l'industrie tunisienne a bénéficié de divers programmes de mise à niveau, tel que le Programme de modernisation industrielle, financé à hauteur de 50 millions € par l'Union européenne, par le biais desquels les entreprises ont réussi à moderniser et restructurer leur appareil productif et à améliorer significativement leur compétitivité. De même, le Programme d'appui à l'intégration a été lancé en juillet 2009, pour un montant de 50 millions €, et appuie l'intégration économique et le renforcement de la compétitivité de l'économie tunisienne en général. Il faut rappeler que 80 % des exportations tunisiennes sont destinées au marché européen.

Aujourd'hui, la zone de libre échange entraîne de nouveaux défis pour les entreprises désireuses de profiter des opportunités offertes par la libéralisation des échanges en vue d'accroître leurs exportations. Concrètement elles devront faire des efforts significatifs afin de répondre à la forte concurrence internationale, aux attentes du consommateur européen de produits de plus en plus



différenciés et à des exigences accrues en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

Le PCAM s'articule autour de deux composantes principales: d'une part, un appui sous forme d'actions d'assistance technique, de formation et de sensibilisation qui seront fournies aux entreprises industrielles et de services liés à l'industrie, afin d'améliorer leurs performances à travers une démarche qualité et une gamme de services de coaching (pré diagnostic, plan d'action, formation, mise en œuvre et évaluation) et, d'autre part, un appui visant à optimiser l'infrastructure "qualité" aux niveaux public et privé (laboratoires d'analyses, d'essais et de métrologie).

Le programme soutiendra également les efforts déjà entamés par la Tunisie en vue de conclure à moyen terme un accord ACAA pour trois secteurs industriels prioritaires: électrique, mécanique et produits de construction. Cet accord permettra aux entreprises d'être conformes aux exigences essentielles de la norme européenne en matière de sécurité, de santé, d'environnement et de protection du consommateur, nécessaires pour la mise sur le marché européen de leurs produits. Les exportateurs tunisiens pourront ainsi mettre directement, sur le marché européen, leurs produits sans test ni vérification supplémentaire aux frontières. La signature d'un ACAA améliorera la qualité du partenariat commercial entre l'Union européenne et la Tunisie, et renforcera la compétitivité des entreprises tunisiennes sur le marché intérieur européen.

Le programme bénéficiera également aux secteurs stratégiques pour l'export, à l'agroalimentaire, aux services connexes à l'industrie, ainsi qu'à l'Union Tunisienne pour l'Industrie, le Commerce et l'Artisanat (UTICA), les laboratoires et les organismes d'évaluation de la conformité, les centres techniques et les organismes de normalisation et d'accréditation et les structures chargées de la surveillance du marché.

L'Union européenne introduit, avec ce nouveau programme d'appui au secteur privé en Tunisie, une nouveauté par rapport aux programmes précédents oeuvrant dans le même secteur: les entreprises doivent participer financièrement au coût de l'assistance technique reçue, conformément aux bonnes pratiques internationales. Cette nouvelle pratique permet de responsabiliser et d'engager davantage l'entreprise dans le processus d'amélioration de sa performance.

Ce programme européen contribuera significativement à renforcer la libre circulation des marchandises entre la Tunisie et l'UE. L'Union européenne invite ainsi les entreprises tunisiennes et les institutions de normalisation, de certification, de métrologie, et de surveillance de marché, bénéficiaires du programme européen, à saisir cette nouvelle opportunité de partenariat, en vue d'accroître l'intégration de la Tunisie dans un monde de plus en plus globalisé et concurrentiel.

Le nouveau programme sera mis en œuvre par le Ministère de l'Industrie, de l'Energie et de la PME, via son Agence de Promotion de l'Industrie.

[1] *ACAA: Agreement on Conformity Assessment and Acceptance of industrial products*

Monica Peiro Vallejo
Expert Secteur privé et intégration économique, Délégation de l'UE

Journées du cinéma européen 2009

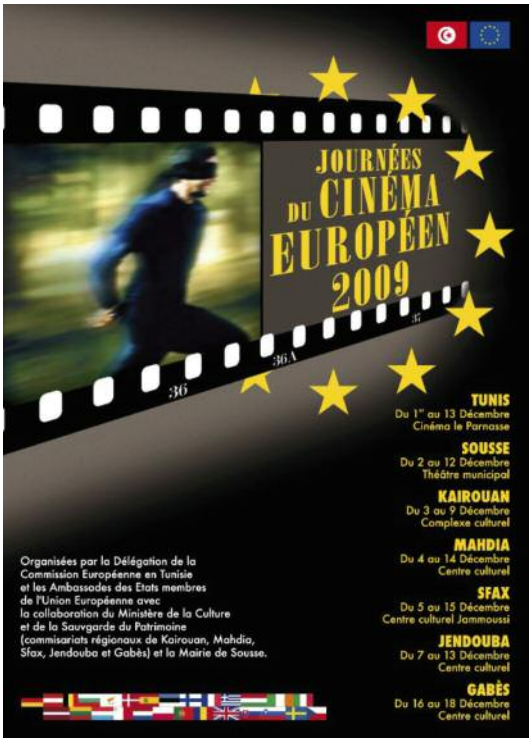

Comme chaque année et avec un succès grandissant, la Délégation de l'Union européenne a organisé, avec les Ambassades des Etats membres de l'Union européenne, les Journées du cinéma européen. Les journées 2009 se sont déroulées dans sept grandes villes de la Tunisie, couvrant ainsi le nord, le centre et le sud du pays: Tunis, Sousse, Kairouan, Mahdia, Sfax, Jendouba et Gabès. Une session spéciale a également été réservée aux enfants.

Les Journées du cinéma européen 2009 se sont clôturées pour les villes de Tunis et Jendouba, le 13 décembre. Les prix du public ont été décernés :

• au long métrage marocain "Casa Negra" de Nour-Eddine Lakhmari et remis par M. Adrianus Koetsenruijter, le Chef de Délégation, à l'Ambassadeur du Maroc en Tunisie, M. Najib Zerouali Ouariti

• au court métrage portugais "Candido" de José Pedro Cavalheiro et remis par M. Adrianus Koetsenruijter, le Chef de Délégation, à l'Ambassadeur du Portugal en Tunisie, Mme Maria Rita Ferro.

Pour plus d'informations : www.deltun.ec.europa.eu








Court-métrage portugais "Candido"


M. Najib Zerouali Ouariti
et M. Adrianus Koetsenruijter






Mme Maria Rita Ferro
et M. Adrianus Koetsenruijter

Pour une plus grande articulation entre l'éducation, la forma

L'Union européenne lance un

En réponse au souci de la Tunisie de consolider et de poursuivre les réformes pour une plus grande articulation entre les composantes du système éducatif et le système productif en vue d'une meilleure employabilité des diplômés, l'Union européenne a décidé en commun accord avec la Tunisie de lancer un nouveau programme, appelé Programme Education, formation, enseignement supérieur et emploi, doté d'une enveloppe de 65 millions €, sous la forme d'un don au budget de l'Etat tunisien, sur une période de quatre années. L'Union européenne a inscrit ce programme parmi les axes prioritaires d'appui dans sa coopération avec la Tunisie.

En continuité avec les programmes européens déjà achevés ou en phase de réalisation (les programmes d'appui à la formation professionnelle et à l'éducation secondaire), le nouveau programme vise à améliorer l'employabilité des diplômés du système éducatif tunisien, en mettant l'accent sur les questions relatives à la gouvernance, la qualité de l'enseignement, le système d'information et d'orientation des étudiants et sur le partenariat avec le milieu professionnel. Le ministère de l'éducation et de la formation ainsi que le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la technologie sont les bénéficiaires directs de cet appui. Ce nouvel appui va profiter également pour la première fois au secteur de l'emploi, à travers un ensemble d'actions d'assistance technique au profit du ministère de l'emploi et de l'insertion des jeunes et des structures sous sa tutelle.

Le nouveau programme vient couronner tous les efforts nationaux et européens qui ont été déployés jusque là pour renforcer les passerelles entre les composantes du système éducatif et l'employabilité, entre le monde de l'éducation et le monde professionnel.

Le programme est conçu sur la base de trois composantes :

La composante I "qualité et gouvernance" vise à :

⇨ renforcer la gouvernance des structures éducatives par des dispositifs de pilotage et de coordination du programme, ainsi que par des systèmes de gestion et de planification renforcés tant à l'échelle centrale que régionale ;

⇨ augmenter les capacités d'accueil des établissements éducatifs impulsées par l'effort de rénovation et de diversification des filières tant en amont qu'en aval du système éducatif. Plus concrètement, cette action se matérialisera par la création de filières techniques, d'un baccalauréat professionnel et par l'accroissement des filières professionnalisantes et prometteuses à forte employabilité dans l'enseignement supérieur, dans le cadre de la réforme LMD (licence, master, doctorat) ;

⇨ renforcer la formation des enseignants, des formateurs et des conseillers en information et en orientation professionnelle ;



⇨ institutionnaliser l'assurance qualité et l'accréditation dans l'enseignement supérieur ;

⇨ promouvoir une décentralisation plus affirmée des responsabilités et des moyens

L'appui au budget de l'Etat

Depuis 2005, la quasi-totalité des programmes sociaux inscrits dans la coopération bilatérale entre l'Union européenne et la Tunisie ont privilégié l'appui direct au budget de l'Etat sous la forme de programmes d'appui à la politique sectorielle, sous réserve de certaines conditions initiales, à savoir la mise en place i) d'une politique et d'une stratégie de réforme ou de développement national ou sectoriel; ii) d'un cadre macroéconomique axé sur la stabilité et; iii) d'un programme pertinent et crédible d'amélioration de la gestion des finances publiques. Cette méthode d'octroi de l'aide européenne a permis d'améliorer les capacités institutionnelles des ministères bénéficiaires des programmes européens dans le domaine de l'éducation (ministère de l'éducation et de la formation et le ministère de l'enseignement supérieur), notamment en matière de gestion des budgets et de leur programmation. A ce titre, ces ministères sont aujourd'hui dotés d'un instrument de programmation et de planification du budget, appelé le "Cadre des dépenses à moyen terme", qui permet d'avoir une meilleure visibilité du lien entre les stratégies sectorielles, les programmes et actions des différents ministères et les allocations budgétaires correspondantes. Partant des acquis enregistrés en matière de système de gestion budgétaire, les ministères de l'éducation et de la formation ainsi que le ministère de l'enseignement supérieur ont été retenus par le gouvernement comme ministère pilotes pour la mise en œuvre du programme européen de gestion du budget par objectif, piloté par le ministère des finances.

Les appuis de l'Union européenne ont également contribué à mettre en place la réforme LMD (processus de Bologne) en vue d'atteindre un niveau d'équivalence des diplômes cohérent avec les standards européens. En matière d'employabilité, les appuis de l'UE à la création et au fonctionnement des observatoires, à l'introduction de la démarche de planification stratégique (plans de développement) et à la culture d'évaluation externe des universités grâce à la mobilisation d'une assistance technique soutenue témoignent de l'intérêt réciproque de l'UE et de la Tunisie de continuer à soutenir sans relâche les ressources humaines, facteur clé du développement de l'économie tunisienne.

tion, l'enseignement supérieur et l'emploi
nouveau programme







tant à l'échelle des universités (contractualisation) qu'à l'échelle des directions régionales de l'éducation et de la formation, ainsi que de l'emploi (ONEQ, ANETI, directions régionales).

La composante II relative au système d'information et d'orientation a pour but de :

⇨ renforcer et mieux articuler et mettre en cohérence les systèmes d'information et d'orientation dans l'ensemble du dispositif, en vue du partage de l'information nécessaire pour le pilotage et pour l'aide à la décision dans la mise en œuvre des réformes ;

⇨ harmoniser et partager les instruments, les méthodes d'observation et les informations collectées au plan régional et central ;

⇨ renforcer les fonctions d'information et d'orientation tant en amont du dispositif (enseignement secondaire, professionnel et technique) qu'en aval (orientation des étudiants vers les nouvelles filières, information et orientation des diplômés) ;

⇨ mobiliser et former les moyens humains d'appui à l'employabilité, à la planification et à la décentralisation des différents services des ministères bénéficiaires.

La composante III concernant l'employabilité et le partenariat vise à :

⇨ renforcer le partenariat avec le milieu professionnel au niveau de l'éducation et de la formation, de l'enseignement supérieur et de l'emploi ;

⇨ développer une approche régionale en matière d'emploi ;

⇨ renforcer les programmes de formation complémentaires ou de requalification des diplômés chômeurs de l'enseignement supérieur de longue durée en partenariat avec le secteur privé ;

⇨ augmenter les filières professionnelles co-construites avec les professionnels ;

⇨ systématiser davantage le partenariat entre les centres de formation professionnelle et les entreprises ;

⇨ mettre en place de cellules d'insertion au sein des établissements de l'enseignement supérieur.

Le programme européen s'appuiera sur le travail des observatoires instaurés dans les universités tunisiennes, avec l'appui du programme européen, au cours de la période 2005-2007. Ces observatoires ont pour mission d'identifier les besoins en compétences à court et moyen terme des entreprises et de les traduire dans le processus de rénovation des filières de l'enseignement. La seconde mission de ces instruments est d'informer, orienter et aider à l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur.

Dans la même perspective, l'Union européenne prévoit, en concertation avec le gouvernement tunisien, d'appuyer la Tunisie en matière d'emploi, secteur qui fait aujourd'hui partie des principales priorités du gouvernement tunisien. La finalité première de ce programme est d'appuyer la stratégie nationale du ministère de l'emploi qui vise à mettre en place les réformes et les mesures en faveur de l'emploi arrêtées par le gouvernement en 2009, relatif aux diplômés chômeurs, à la refonte des instruments d'appui à l'emploi, à l'amélioration du système d'intermédiation et d'observation et au développement d'un système de protection sociale des travailleurs.

Abdelaziz Lyamouri et Nabil Ben Nacef
Experts Secteurs sociaux,
Délégation de l'UE

L'aide européenne dans le domaine de l'éducation depuis 2001

Répondant au souci du gouvernement tunisien de réformer les secteurs de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, l'Union européenne appuie, depuis 2001, l'amélioration du système éducatif en Tunisie et le développement de ses ressources humaines, à travers plusieurs programmes de coopération. Le programme d'appui à la réforme de l'éducation de base, doté de 40 millions €, s'est achevé en 2004. Le programme d'appui au secteur de la formation professionnelle, d'un montant de 45 millions €, s'est achevé en 2006. La deuxième phase de ce programme, doté de 30 millions €, est en voie d'achèvement. Le programme européen de modernisation de l'enseignement supérieur s'est achevé en 2007. Il a bénéficié d'un appui européen au budget de l'Etat de 48 millions €. Le secteur de l'enseignement secondaire a, quant à lui, bénéficié d'un appui au budget de l'Etat de 30 millions €. Ce dernier est actuellement en phase d'achèvement. Dans le domaine de la recherche, un projet, doté de 12 millions €, sera lancé en 2010 et permettra de promouvoir la recherche et l'innovation dans les universités et les entreprises et de renforcer les capacités des institutions de recherche. Entre 2000 et 2009, l'Union européenne a engagé pas moins de 270 millions € sur des projets et des programmes spécifiques. En complément de ces aides directes, d'autres initiatives européennes bénéficient aux universités et aux instituts supérieurs, aux professeurs et aux étudiants, dans le cadre des programmes régionaux, comme Tempus, Erasmus Mundus Window, et des programmes de recherche, appelés "Programmes cadres de recherche et développement".

Gardiens de l'eau



Des jeunes volontaires sur le site de l'éco-musée dans l'orangeraie d'Hammamet.

La gestion de l'eau touche au cœur de la civilisation méditerranéenne, une mémoire vivante du rapport de la société avec son environnement. C'est pourtant un patrimoine en voie de disparition, victime du développement et des pressions économique et démographique. Face à cette menace, un projet financé par l'Union européenne tente de mobiliser les populations locales par des actions de sauvetage et de sensibilisation.

C'est un projet dont le titre évoque à la fois la nostalgie d'un souvenir fuyant, et une détermination de s'y accrocher. Il gagnerait à être moins souvent réduit à son acronyme REMEE, pour nous donner le temps de peser le sentiment qu'il exprime: Redécouvrons ensemble les mémoires de l'eau.

Parler des mémoires de l'eau touche au coeur du défi posé à ce projet, financé par l'Union européenne dans le cadre du programme euro méditerranéen Heritage IV. Car non seulement il s'agit d'un patrimoine vernaculaire, mais d'un patrimoine souvent immatériel, lié aux pratiques de la gestion de l'eau à travers les siècles.

Notre objectif est de sensibiliser l'opinion aux enjeux et à la valeur de ce patrimoine, de permettre sa réappropriation par les communautés.

Menacé de toutes parts, sans la protection légale ou la mobilisation réservée au patrimoine monumental, il représente pourtant un patrimoine essentiel car constituant «une mémoire vivante des sociétés méditerranéennes et de leur rapport avec l'environnement», illustrant des bonnes pratiques de gestion «dans un contexte de pénurie d'eau croissante», insiste Matthieu Guary, responsable du projet. «Notre objectif est de sensibiliser l'opinion aux enjeux et à la valeur de ce patrimoine, de permettre une réappropriation du patrimoine par les communautés. » Car la gestion de l'eau est au coeur de la civilisation méditerranéenne. Dans le milieu rural, le paysage porte la marque des efforts déployés pour développer l'agriculture dans un contexte de pénurie, avec un patrimoine en voie de disparition de terrasses et de puits, de canaux et d'aqueducs. En milieu urbain, fontaines et hammams, jardins et lieux sacrés, témoignent des usages individuels et collectifs liés à la domestication de l'eau.

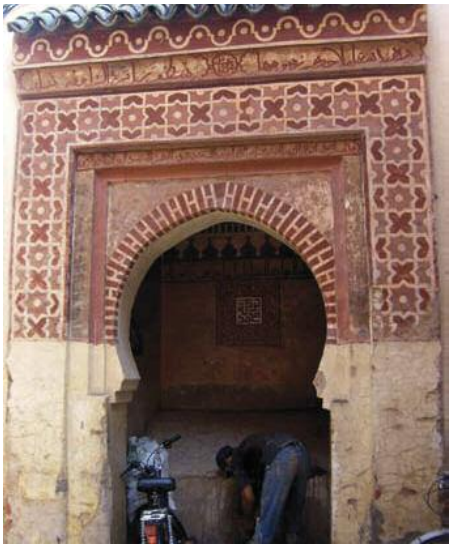

La Fontaine el-Bahia à Marrakech, un patrimoine en danger

Sensibiliser l'opinion

Face à l'effritement de cette mémoire de l'eau, le projet tente de mettre en évidence un rapport de l'homme avec l'eau et ses modes de gestion. En première ligne, il travaille à mettre en valeur le patrimoine par des opérations pilotes, impliquant les populations locales dont l'engagement marque la mesure du succès. À travers cette action, il espère sensibiliser l'opinion aux enjeux plus larges de la gestion de l'eau en Méditerranée et de la précarité de l'environnement.

Pour le projet, explique Matthieu Gaury, «il est important d'intégrer les actions dans le développement local - pas de muséifier, mais

plutôt relancer une contribution sociale, par le tourisme et autres moyens… Nous espérons permettre aux habitants de retrouver une valeur à ce patrimoine hydrographique, qu'ils considèrent souvent comme désuet.» C'est d'ailleurs la meilleure garantie d'une pérennisation des opérations, un gage pour trouver les investissements nécessaires pour en assurer la durée au delà des 30 mois du projet REMEE.

Ainsi en Tunisie, une opération pilote se concentre sur la région de Hammamet, où le tourisme de masse porte atteinte au patrimoine des orangeraies, qui d'année en année se replient sous les pressions démographiques et touristiques. Avec une main d'oeuvre de jeunes volontaires, et l'appui des agriculteurs, le projet a créé un verger témoin des techniques traditionnelles, accompagné d'un écomusée, d'un parcours de découverte, d'animations.

L'opération reflète les principes du projet : « Il s'agit de reconnaître des savoir-faire par une meilleure valorisation d'un métier traditionnel qui a forgé l'image du territoire, de montrer ce à quoi le patrimoine peut encore servir aujourd'hui.»

D'ailleurs, l'Institut agronomique de Tunisie compte profiter de l'occasion pour tester les mérites relatifs des techniques d'irrigations traditionnelles et modernes.

La mobilisation est le seul moyen de sauvegarder un tel patrimoine

Il est important d'intégrer les actions dans le développement local - pas de muséifier, mais plutôt relancer une contribution sociale.



Les orangeraies d'Hammamet: la sensibilisation passe par la mobilisation des jeunes

Les fontaines de Marrakech

Le projet touche aussi au patrimoine urbain. Au Maroc, à Marrakech, l'opération vise à une mobilisation de la population de la Médina dans la préservation des hammams et fontaines, avec un inventaire du patrimoine, des ateliers participatifs, des chantiers de réhabilitation, une exposition sur les usages de l'eau dans la Médina. Partout, la participation de jeunes volontaires « sert de vecteur de mobilisation pour leurs communautés».

C'est là aussi l'objectif d'une série de programmes pédagogiques dans tous les pays participant au projet, où des équipes d'animateurs en collaboration avec des éducateurs locaux travailleront avec des groupes de jeunes autour d'un aspect de la «mémoire de l'eau», tels le métier de tradition des porteurs d'eau à Marrakech, ou la mise en évidence du patrimoine lié au drainage de la plaine en Algérie.

«Notre objectif est de mobiliser des groupes de jeunes pour redécouvrir le patrimoine sur leur territoire», déclare Matthieu Guary, insistant sur l'influence qu'ils peuvent avoir auprès de leurs proches. Ils deviennent ainsi les gardiens de la mémoire de l'eau.

«Nous faisons face au risque inhérent à tout projet qui a trait au petit patrimoine qui n'est pas protégé par la loi. À Marrakech, il y avait cent fontaines il y a cinquante ans ; aujourd'hui la moitié a disparu ou est en voie d'abandon. La mobilisation est le seul moyen de sauvegarder un tel patrimoine.»



Matthieu Guary
responsable du projet REMEE

Texte ENPI Info Centre
Photos REMEE project

www.enpi-info.eu

EuroMed Heritage IV

Contribution à l'échange d'expériences sur le patrimoine culturel, création de réseaux et promotion de la coopération

Pays participants
Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Territoires palestiniens occupés, Syrie, Tunisie

Délais
2008-2012

Budget
€ 17 millions

Objectifs
Prenant appui sur les objectifs définis dans la Stratégie pour le développement du patrimoine culturel euro-méditerranéen : priorités des pays méditerranéens (2007-2013), le programme a pour objectifs de favoriser l'appropriation, par les populations locales, de leur patrimoine culturel et l'accès à l'éducation à ce patrimoine et à sa connaissance. Le programme vient à l'appui d'un cadre pour l'échange d'expériences, de canaux de diffusion des bonnes pratiques et de perspectives nouvelles, visant à développer un environnement culturel institutionnel. Une unité régionale de soutien et de gestion (RMSU) apporte son appui technique à douze projets, REMEE est un de ces projets.

Pour en savoir plus
Fiche sur EuroMed Heritage IV > www.enpi-info.eu/mainmed.php?id=243&id_type=10
ENPI Info Centre - Portail thématique culture > www.enpi-info.eu/thememed.php?subject=10

M. Noureddine Ben Rejeb, Directeur Général de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), bénéficiaire du projet "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie" (COPEAU)



Le Projet "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau" (Copeau) a été lancé le 1er janvier 2007, avec un don de l'Union européenne s'élevant à 448.620 euros, sur un total de 790.593 euros. Les autres contributions proviennent du budget de l'Etat tunisien (331.973 euros) et du Centre de recherche Aquapôle de l'Université de Liège, en Belgique (10.000 euros). Le projet vise à renforcer l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, sous la tutelle du Ministère de l'environnement et du développement durable, dans sa mission de contrôle de la pollution de l'eau. Il s'insère dans les orientations nationales dans le domaine de la gestion et du contrôle des ressources hydriques. Les actions du projet s'achèveront le 30 juin 2010.

❒ Pourquoi le contrôle de la qualité de l'eau en Tunisie est il si important?

■ Les dernières décennies en Tunisie ont été marquées par un important accroissement des besoins humains dû à une amélioration de la qualité de vie. Grâce à un développement économique classant la Tunisie parmi les pays émergents, cet accroissement a entrainé un changement des modes de vie et des techniques de production agricole et industrielle. Face à ces changements, il est nécessaire de préserver nos ressources naturelles et notamment nos ressources hydriques. L'ANPE dispose d'un département de contrôle environnemental, avec des contrôleurs qui ont la possibilité d'accéder à tous les sites industriels pour contrôler les rejets. Ceci est très important car une fois le cours d'eau pollué, il est plus difficile de trouver des solutions adéquates. Les contrôleurs sont en mesure de verbaliser les unités industrielles qui ne respectent pas les normes en matière de rejets. Les procès-verbaux sont ensuite transmis aux instances judiciaires. Il s'agit d'un contrôle en amont de la pollution. Ces mesures sont complétées par la surveillance de la pollution en aval, c'est-à-dire dans le milieu récepteur, comme les oueds, les lacs collinaires ou les cours d'eau, par le biais du projet de réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie. Cette surveillance permet d'intervenir au moment opportun.

❒ Quels sont les objectifs du programme "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie" et pensez vous que ces objectifs seront atteints?

■ Le projet COPEAU s'insère dans les orientations nationales dans le domaine de la gestion des ressources hydriques. Il a été créé pour combler les lacunes de contrôle au niveau des milieux récepteurs et ce, à travers trois laboratoires mobiles et à travers la coordination avec les structures déjà existantes. Plus particulièrement, les objectifs du programme sont: le renforcement de la capacité de l'ANPE dans le domaine du contrôle de la pollution de l'eau, la promotion de la coordination entre les parties tunisiennes concernées par la question du contrôle de la qualité de l'eau, le renforcement des compétences de l'ANPE et le renforcement de l'équipement existant.
Je pense que les objectifs seront atteints, car déjà les résultats obtenus dépassent les prévisions.

❒ Quelles sont les actions que l'ANPE a mises en œuvre dans le cadre de ce projet?

■ Les actions entreprises dans ce cadre sont notamment: l'élaboration d'un manuel des procédures dans le domaine du contrôle de la pollution hydrique; l'organisation de sessions de formation des agents de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement en Tunisie et en Belgique; l'acquisition de deux laboratoires mobiles équipés, qui est la composante la plus importante du projet. Tout au long de cette période on a également procédé à la diffusion de toutes les informations obtenues dans ce cadre, que ce soit dans le bulletin édité par le projet ou sur le site du projet, hébergé en Belgique.

❒ Vous travaillez sur ce projet en partenariat avec l'université de Liège en Belgique, pouvez vous nous dire en quoi consiste ce partenariat plus concrètement?

■ L'Aquapôle est un centre de recherche d'expertise dans les sciences de l'eau mis en place au sein de l'université de Liège en Belgique. Il a monté le projet COPEAU avec l'ANPE en 2005. Ce projet a été envoyé à la Commission européenne et a été sélectionné sur concours. La coordination a été assurée régulièrement. Dans ce cadre, l'Aquapôle a été chargée de plusieurs missions, telles que l'élaboration des spécifications techniques des équipements des laboratoires mobiles, l'élaboration des termes de références du manuel de procédures, la formation des cadres de l'ANPE, en Tunisie et en Belgique, et la réalisation d'un film sur le projet Copeau. Il s'agit donc d'un partenariat scientifique et d'assistance technique.

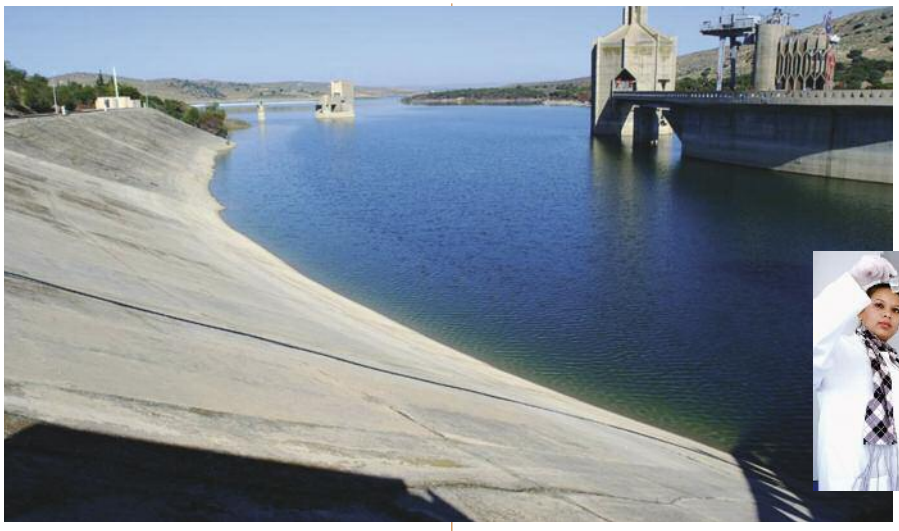




Laboratoire mobile




Contrôle de la pollution de l'eau au barrage Sidi Salem

❒ Pouvez vous nous expliquer ce que les deux nouveaux laboratoires mobiles acquis par l'ANPE permettront d'effectuer et ce qu'ils apportent à la protection de l'eau?

■ L'ANPE dispose depuis quelques temps d'un seul et unique laboratoire mobile qui, en fait, a ses limites. Pour cela, on a inscrit dans le projet l'acquisition de ces deux laboratoires qui pourront se déplacer n'importe où, y compris sur du terrain difficile. En effet, on a eu quelques difficultés à visiter certains terrains ou certains cours d'eau, car les emplacements étaient difficiles, comme les lacs collinaires, les embouchures d'oueds ou de cours d'eau. Ces deux laboratoires sont des véhicules tout terrain dont les équipements seront directement connectés à une application informatique, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela va faciliter l'élaboration des bases de données.

De plus, de nouveaux paramètres seront analysés à l'intérieur des cabines, à savoir les métaux lourds et les chlorophylles, ce qui permettra une autonomie d'analyse, alors qu'auparavant les analyses étaient effectuées dans d'autres laboratoires. Cette autonomie dans les analyses permet l'accélération de la prise de décision et l'intervention rapide en cas de pollution. Les trois laboratoires mobiles de l'ANPE seront affectés à l'ensemble du territoire tunisien, au Nord, au Centre et au Sud du pays.

Par ailleurs, nous comptons faire accréditer les laboratoires du réseau pour donner plus de crédibilité aux résultats que nous produisons, ce sera peut être la dernière action à mener d'ici la fin du projet. Nous aurons donc trois laboratoires et notre objectif est de constituer un réseau constitué de laboratoires fixes et mobiles afin de mieux couvrir le milieu hydrique.

Le projet Copeau nous a, de plus, permis de réfléchir à un réseau qui couvrirait un maximum de milieux (eau, terre, air).

❒ Quelles sont les mesures, dans le domaine du contrôle de la qualité de l'eau, que l'ANPE envisage pour l'avenir?

■ Le contrôle de la pollution de l'eau va pouvoir se poursuivre dans le cadre du projet d'investissement dans le secteur de l'eau dans le cadre de la deuxième phase de PISEAU dont le démarrage est prévu en 2010. L'avantage du projet Copeau c'est qu'il constituera un des outils importants du système d'information national sur l'eau, connu sous le nom "Sineau", et qui sera développé dans le cadre de PISEAU II, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques. De même, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement vise la création de noyaux régionaux qui seront installés dans le centre et dans le sud, dans l'enceinte des directions régionales qui relèvent de l'ANPE. Cela va faciliter la couverture maximale du territoire et des ressources hydriques.

Pour plus d'informations sur le projet:

Deux laboratoires mobiles supplémentaires pour l'ANPE

L'ANPE disposait déjà d'un laboratoire mobile opérationnel, mais cela s'est avéré insuffisant pour couvrir l'ensemble du territoire tunisien. L'ANPE effectue avec le laboratoire existant des campagnes d'analyses qui sont essentiellement axées sur le Nord du pays et la région du Cap Bon. Avec les deux nouveaux laboratoires mobiles, l'ANPE compte assurer la couverture d'un plus grand nombre de milieux récepteurs sensibles à la pollution hydrique et ceci au centre et au sud de la Tunisie, deux zones où les industriels et les promoteurs se sont installés en masse ces dernières années. Ainsi le choix du matériel (véhicules tout terrain) a été dicté par la réalité du terrain (zone montagneuse, oueds, dunes de sables, pistes accidentées, etc..). Les équipements (analyseurs) des nouveaux laboratoires mobiles sont connectés directement à un ordinateur, facilitant l'élaboration des bases de données. De plus, de nouveaux paramètres sont directement analysés à l'intérieur des cabines, à savoir les métaux lourds et les chlorophylles, alors qu'auparavant les analyses étaient effectuées dans d'autres laboratoires. Le nouvel équipement apporte ainsi une autonomie dans les analyses et permet l'accélération de la prise de décision et l'intervention rapide en cas de pollution. Les trois laboratoires mobiles de l'ANPE seront affectés à l'ensemble du territoire tunisien, au Nord, au Centre et au Sud du pays.

Le 1er décembre 2009, le Traité de Lisbonne est entré en vigueur

Le traité de Lisbonne est entré en vigueur le 1er décembre 2009. Avec ce nouveau traité, l'Union européenne s'est dotée d'une personnalité juridique qui la rend plus efficace sur la scène internationale et fait d'elle un partenaire plus visible aux yeux des pays tiers.

L'Union à 27 membres a fonctionné selon des règles établies pour une Union à 15. L'Union européenne a donc dû entreprendre des réformes et se moderniser pour tirer pleinement parti de ses atouts. Parallèlement, les Etats membres de l'UE sont de plus en plus appelés à œuvrer de concert dans des domaines qui concernent tous les Européens, comme le changement climatique, la sécurité énergétique et le terrorisme international. L'UE s'est agrandie et ses attributions ont évolué: il est donc logique que son mode de fonctionnement ait été revu. Les améliorations apportées par le traité dotent l'UE des moyens nécessaires pour faire face aux enjeux du monde d'aujourd'hui. Le traité répond à trois besoins fondamentaux: améliorer l'efficacité du processus décisionnel de l'UE, renforcer son caractère démocratique en accordant plus de poids au Parlement européen et aux parlements nationaux et accroître la cohérence de ses actions extérieures. Il permettra à l'Union européenne de se concentrer pleinement sur la gestion d'une sortie en douceur de la crise économique et financière et sur la poursuite de la stratégie de croissance plus verte pour 2020.

Les principales avancées apportées par le traité de Lisbonne sont:

- **une Union européenne plus démocratique, plus ouverte et plus responsable**: le Parlement européen a un rôle renforcé car il se voit octroyer de nouvelles attributions importantes dans le domaine de la législation, du budget et des accords internationaux; les parlements nationaux peuvent participer davantage aux travaux de l'UE; les citoyens peuvent plus facilement faire entendre leur voix et il est plus aisé de savoir qui fait quoi aux niveaux européen et national.

- **une Union plus efficace**: l'UE est dotée de méthodes de travail et de règles de vote simplifiées et d'institutions modernes permettant le bon fonctionnement d'une Union à 27; sa capacité



d'action est améliorée dans les domaines qui figurent aujourd'hui au premier rang de ses priorités.

- **une Union des droits et des valeurs, de la liberté, de la solidarité et de la sécurité**, qui promeut les valeurs de l'Union, intègre la Charte des droits fondamentaux dans le droit européen primaire, prévoit de nouveaux mécanismes de solidarité et garantit une meilleure protection des citoyens européens.

- **une Union avec plus de poids sur la scène internationale,** notamment avec les nouveaux postes de Président de l'Union européenne et de Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de Sécurité/ Vice-président de la Commission. Ces nouveaux postes renforcent la cohérence entre les différents volets de la politique extérieure de l'Union, notamment la diplomatie, la sécurité, le commerce et l'aide humanitaire.

Herman Van Rompuy, Belge, a été choisi pour être le premier Président permanent de l'Union européenne. Le président est nommé pour un mandat de deux ans et demi. Sa fonction remplace le système actuel de présidence tournante, en vertu duquel les pays membres se succèdent à la présidence de l'UE tous les six mois. Le président devra notamment présider les réunions du Conseil européen et représenter l'Union européenne sur la scène mondiale.

Catherine Ashton, Britannique, actuelle commissaire européenne chargée du commerce, a été nommée Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Elle sera chargée de proposer des mesures dans le domaine de la défense et de la sécurité et de mettre en place un réseau mondial de diplomates, qui l'assistera dans sa tâche. Nous ne parlons donc plus aujourd'hui de Délégation de la Commission européenne en Tunisie mais bien de *Délégation de l'Union européenne en Tunisie* représentant les différentes institutions de l'Union (Commission, Conseil, Parlement) et agissant au nom de l'Union européenne dans son ensemble.

Stéphanie Carette
Responsable communication
Délégation de l'Union européenne

Étapes du traité de Lisbonne:

- *Juin 2007: mandat du Conseil européen en vue d'une conférence intergouvernementale visant à modifier les traités existants;*
- *Juillet-octobre 2007: conférence intergouvernementale;*
- *Approbation du traité lors du Conseil européen informel des 18 et 19 octobre 2007;*
- *12 décembre 2007: proclamation de la Charte des droits fondamentaux par les présidents du Parlement européen, du Conseil et de la Commission;*
- *13 décembre 2007: signature du nouveau traité à Lisbonne;*
- *Décembre 2007 - novembre 2009: déroulement des procédures de ratification dans les 27 États membres;*
- *1er décembre 2009: entrée en vigueur du traité.*

Le traité de Lisbonne est disponible à l'adresse suivante: http://europa.eu/lisbon_treaty

Séminaire sur "Le rôle de l'éducation dans le champ migratoire méditerranéen", 2 & 3 octobre à Tunis













Mission en Libye. Signature de l'Accord de coopération dans le domaine des maladies infectieuses, le 18 novembre, à Tripoli

Colloque International "Avantages fiscaux et politiques de développement au Maghreb», à Sfax du 12 au 14 novembre. Ce colloque a été organisé par l'Université de Droit de Sfax, avec la collaboration de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, la Fondation Hans Seidel et l'UTICA













Forum de Réalités sur "Le bon voisinage religieux en Méditerranée", les 28 & 29 octobre, à Tunis, avec la collaboration de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves

Séminaire de clôture du projet de jumelage de renforcement institutionnel des Organismes de Développement Régional, le 2 octobre, à Tunis. Avec l'intervention de M. Régis Meritan, Conseiller à la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.
Plus d'infos : www.mdci.gov.tn/index.php?id=67&L=0

Séminaire sur le Rôle de l'Education dans le Champ Migratoire Méditerranéen, les 2 & 3 octobre à Tunis.



Organisé par le Comité Tunisie-Mouvement Européen International pour le Dialogue Sud-Nord, en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne.

Conférence le "Voyage d'Ulysse", le 11 octobre au Collège International de Tunis. Avec la participation de Daniel Rondeau, écrivain et Ambassadeur de France à Malte, Jean Daniel, Directeur du Nouvel Observateur, et Adrianus Koetsenruijter, Chef de Délégation de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

Environnement. Signature d'un accord de prêt, le 21 octobre. La Commission européenne, l'Agence française de développement (AFD) et la Banque allemande de développement (KfW) on signé, le 21 octobre 2009, un accord de prêt de 81,5 millions € (environ 160 millions dinars) avec la Tunisie. Ce prêt financera le programme d'extension et de réhabilitation des stations d'épuration et de pompage de l'Office National de l'Assainissement (ONAS). Par la même occasion, une annexe à la convention a été signée portant le don accordé par l'Union européenne de 3 à 8 millions €. Ce don est octroyé dans le cadre de la "Facilité d'investissement de voisinage" (FIV).



Forum de Réalités sur "Le bon voisinage religieux en Méditerranée", les 28 & 29 octobre, à Tunis. Avec la collaboration de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.





21ème symposium international du Rassemblement Constitutionnel Démocratique sur le thème " Quel système économique international pour garantir la stabilité et le développement dans le monde", les 2 & 3 novembre, à Tunis. Avec la présence de M. Pier Antonio Panzeri, Président de la Délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe au Parlement européen, et le Chef de Délégation, Adrianus Koetsenruijter.

Le Colloque International "Avantages fiscaux et politiques de développement au Maghreb", du 12 au 14 novembre, à Sfax. Ce colloque a été organisé par l'Université de Droit de Sfax, avec la collaboration de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie, la Fondation Hans Seidel et l'UTICA.





Maîtrise de l'énergie et dépollution industrielle en Tunisie. Signature d'une convention de subvention, le 16 novembre. La Commission européenne et l'Agence Française de Développement (AFD) ont signé une convention de subvention en faveur du développement durable en Tunisie. Le don de la Commission européenne, d'un montant de 3 millions €, bonifiera les taux d'intérêts de la ligne de crédit environnementale de 40 millions € mise en place par l'AFD pour le financement des investissements environnementaux des entreprises tunisiennes. La cérémonie de signature a eu lieu en présence de Nadhir Hamada, Ministre de l'environnement, et Pierre Menat, Ambassadeur de France en Tunisie, à l'occasion de l'atelier de revue environnementale organisé par l'AFD à Tunis.

Mission de l'Unité de coordination géographique MEDA de la Commission européenne, du 9 au 13 novembre. Monica Liberati, desk Tunisie auprès de cette unité, a eu l'occasion de faire le point sur tous les programmes en cours ou en préparation. Une visite de terrain a eu lieu dans le Gouvernorat de Nabeul.



Séminaire sur la Valorisation des Résultats de la Recherche, le 25 novembre, à Tunis. Comment construire les liens entre Recherche et Industrie pour une meilleure compétitivité économique. Ce séminaire a été organisé par le Programme européen de Modernisation Industrielle (PMI) avec l'intervention de M. Régis Meritan, Conseiller à la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

3ème réunion du groupe de pilotage Euromed Aviation, le 24 novembre à Bruxelles (Belgique).
Pour plus d'infos : www.euromedtransport.org

24ème session des Journées de l'Entreprise sur le thème "l'Entreprise et l'Etat", du 10 au 12 décembre, à Sousse. Elles ont été organisées par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne en Tunisie.

Libye - Libye - Libye - Libye

Signature de l'Accord de coopération pour une stratégie nationale dans le domaine des maladies infectieuses, le 18 novembre, à Tripoli.



Agenda - Agenda - Agenda - Agenda - Agenda - Agenda - Agenda

L'évaluation du Programme européen de Mise à Niveau (PMN) et la clôture du Programme européen de Modernisation Industrielle (PMI) auront lieu le 27 janvier 2010, à l'Hôtel Ramada Plaza.

Au programme :

Présentation des processus de mise à niveau et de modernisation industrielle :

- Bilan du Programme de Mise à Niveau
- Bilan du Programme de Modernisation Industrielle
- Présentation des enquêtes PMN et PMI
- Témoignages de 8 entreprises et de 2 institutions bénéficiaires
- Expériences d'autres pays en matière de mise à niveau et de modernisation industrielle

L'appel à propositions Jean Monnet 2010:



L'Action Jean Monnet vise à accroître les connaissances sur l'intégration européenne par la promotion de l'enseignement, la recherche et les conférences sur l'Union Européenne (y compris les relations de l'UE avec d'autres régions dans le monde et le dialogue entre les peuples et les cultures). Depuis 2007, le programme Jean Monnet est intégré dans le programme plus large Formation tout au Long de la Vie. L'Action Jean Monnet est exclusivement destinée aux établissements d'enseignement supérieur (établissements de niveau universitaire).

La date limite d'inscription est fixée au 12 février 2010

Pour plus d'informations et le formulaire d'inscription: http://eacea.ec.europa.eu/llp/funding/2010/call_jean_monnet_action_ka1_2010_en.php

Comité des Régions

Un pas en avant pour l'Union pour la Méditerranéenne. Le Comité des Régions, l'assemblée de l'Union européenne des représentants régionaux et locaux, installera le 21 janvier 2010, l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM). Dans la foulée de l'établissement de l'Union pour la Méditerranée au Sommet de Paris en juillet 2008, le Comité des Régions a suggéré aux chefs d'état et de gouvernement la mise en place d'une dimension territoriale de ce partenariat, sous la forme d'une Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne. Cette proposition a recueilli l'encouragement et le soutien des pays partenaires.

La première réunion officielle de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) se tiendra le 21 janvier prochain, à Barcelone. ARLEM sera une assemblée composée à parité de représentants locaux et régionaux originaires des États membres de l'Union européenne et du pourtour méditerranéen.

Pour en savoir plus, consultez le site internet du Comité des Régions: www.cor.europa.eu <http://www.cor.europa.eu/pages/HomeTemplate.aspx>

Colloque sur le partenariat UE-Libye: Enjeux et Perspectives. Cet événement est prévu début 2010.





In memoriam

Tout le personnel de la Délégation dédie ce numéro à notre bien aimée collègue Chérifa Sebaï qui nous a quittées samedi 12 décembre 2009. Onze années passées à la Délégation n'ont jamais vu ralentir son dynamisme ni ternir son sourire. Nous espérons tous avoir été dignes de son dévouement sans faille. Que son âme repose en paix.

Nouveaux collègues arrivés à la délégation en 2009

Dirk Buda, Premier Conseiller et chef de la section relations politiques, commerciales, information et voisinage, remplace Bernard Philippe



Régis Meritan, Premier Conseiller et chef de la section réformes macro-économiques, secteur privé et appui institutionnel, remplace Odoardo Como



Benoit Lefort, Premier Secrétaire affaires commerciales Tunisie & Libye à la section relations politiques, commerciales, information et voisinage



Denis Pommier, expert développement durable à la section développement durable et social, coopération avec la Libye, remplace Philippe Massin



Michel Mouchiroud, expert coopération Libye à la section développement durable et social, coopération avec la Libye



Dominika Sikorska, jeune expert en délégation à la section relations politiques, commerciales, information et voisinage



Samir Gharbaoui, jeune expert en délégation à la section relations politiques, commerciales, information et voisinage

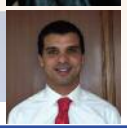

Yosra Ben Ammar, assistante à la section réformes macro économiques, secteur privé et appui institutionnel



Fatma Ayadi, assistante à la section développement durable et social, coopération avec la Libye

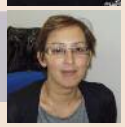

Marine Sabounji, stagiaire à la section développement durable et social, coopération avec la Libye

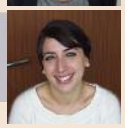

Marisa Foraci, stagiaire à la section réformes macro économiques, secteur privé et appui institutionnel



Marwane Ayari, chauffeur



Mohamed El Khoudi, chauffeur

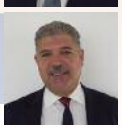





CENTRE DE DOCUMENTATION EUROPEENNE



Un espace d'information, de rencontres et d'animation sur l'Union européenne

- Publications officielles de l'Union européenne par thème
- Législation communautaire
- Données Eurostat en ligne et sur CDRom
- Accès à la Bibliothèque Centrale de la Commission européenne

Heures d'accès :

Du lundi au jeudi :	09h - 12h30
	13h - 17h
Vendredi :	09h - 13h

Où nous trouver :

Délégation de l'Union européenne en Tunisie
Rue du Lac Biwa - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : 71 960 330 - Fax : 71 960 302
E-mail : DELEGATION-TUNISIA-EUI@ec.europa.eu

EUi European Union information

www.deltun.ec.europa.eu

Union européenne
Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Rue du Lac Biwa, Les Berges du Lac, Tunis
Tel: (216) 71 960 330
Site internet: www.deltun.ec.europa.eu
Adresse e-mail: delegation-tunisia@ec.europa.eu

Horaires d'ouverture du Centre de documentation de la Délégation:
- Du lundi au jeudi: de 9h00 à 17h00
- Le vendredi: de 9h00 à 13h00